



Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 20 novembre 2023

Au choix dès le 1^{er} décembre : vignette électronique ou autocollante classique

La vignette 2024 est en vente à compter du 1^{er} décembre 2023. Pour la première fois, la plupart des automobilistes ont le choix entre la version adhésive et la nouvelle e-vignette introduite en août dernier. Quel que soit le format choisi, la vignette coûte toujours 40 francs et sa durée de validité reste inchangée, du 1^{er} décembre de l'année précédente au 31 janvier de l'année suivante.

Présentée en août dernier, la vignette électronique commence à faire parler d'elle à l'approche du changement d'année. Désormais, les automobilistes peuvent choisir d'acheter une vignette en version autocollante ou numérique pour emprunter les autoroutes en Suisse. La vignette 2024 (adhésive ou e-vignette) est disponible à compter du 1^{er} décembre 2023. Quel que soit le format choisi, la vignette coûte toujours 40 francs et sa durée de validité est inchangée, du 1^{er} décembre de l'année précédente au 31 janvier de l'année suivante.

Avantages de la vignette électronique

La vignette électronique est liée non pas au véhicule comme la version adhésive, mais à la plaque d'immatriculation. Cet aspect est particulièrement intéressant pour les propriétaires de plaques interchangeable et les personnes qui achètent un nouveau véhicule en cours d'année. En outre, plus besoin de s'évertuer à décoller l'ancienne vignette.

Le TCS conseille d'acheter la vignette électronique exclusivement sur le portail « Via » de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), à l'adresse www.e-vignette.ch.auprès d'autres fournisseurs, le prix est généralement plus élevé. La catégorie de véhicule, le pays d'immatriculation et le numéro d'immatriculation sont à renseigner dans le formulaire d'achat. Celui-ci permet également de choisir si la demande de vignette doit être visible ou non par le public. L'option « Visible par le public » s'adresse en particulier aux personnes qui partagent leur véhicule (location, autopartage). Lorsqu'elle est activée, des tiers peuvent contrôler s'il existe une e-vignette valide pour un numéro d'immatriculation donné. Si l'option n'est pas activée, le contrôle ne donne pas de résultat.

Les premiers utilisateurs seront probablement des touristes étrangers en route vers le sud. Les propriétaires de motos, de remorques ou de véhicules de collection peuvent aussi profiter de la vignette électronique dès à présent. Attention, il est impossible d'échanger une vignette adhésive contre une e-vignette.

Modalités inchangées pour la vignette autocollante

L'achat des vignettes adhésives reste possible auprès des points de vente habituels et des points de contact des sections du TCS. La vignette doit être collée de manière bien visible sur la face intérieure du pare-brise. La loi interdit de la fixer avec du ruban adhésif ou de la conserver dans la boîte à gants du véhicule. La vignette doit être placée sur le pourtour du pare-brise ou juste derrière le rétroviseur intérieur, de manière à ne pas gêner la vue. Bien que la loi n'oblige pas à retirer l'ancienne vignette avant d'apposer la nouvelle en cours de validité, le TCS recommande de le faire. En effet, la police peut infliger une amende aux automobilistes dont le champ de vision est restreint par une ou plusieurs vignettes.

Le montant de l'amende ne change pas : les conductrices et conducteurs qui empruntent l'autoroute sans vignette sont passibles d'une amende de 200 francs. Le contrôle de la vignette électronique a lieu par le biais de vérifications aléatoires des plaques d'immatriculation.

Contact

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch
www.presetcs.ch | www.flickr.com



Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers ses 1900 collaborateurs et 23 sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs à ses quelque 1,6 millions de membres. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 355'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectuée en moyenne 55'000 interventions, dont près de 1800 évaluations médicales et 1000 rapatriements par an. TCS Swiss Ambulance Rescue est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 38 véhicules, 10 bases logistiques et près de 29'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 40'000 affaires juridiques et fournissent près de 9000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 110'000 baudriers et 84'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 51'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 30 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet « carvelo » qui compte 400 vélos-cargo électriques et 35'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.